



**Direction de
l'administration
pénitentiaire**

Paris, le 30 juillet 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

FIN DE PRISE D'OTAGE AU CENTRE DE DETENTION DE SALON-DE-PROVENCE (Bouches-du-Rhône)

La prise d'otage d'un infirmière psychiatrique au centre de détention de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), qui avait débuté ce lundi à 15h30, s'est achevée à 18h25. L'infirmière a été prise en charge immédiatement après sa libération ; elle n'est pas blessée physiquement.

L'ERIS de Marseille, très vite arrivé sur les lieux, a conduit les négociations qui ont permis la libération de l'otage sans conditions.

La Justice donnera les suites qu'il appartiendra à ce grave incident de détention ; l'administration pénitentiaire prendra pour sa part les sanctions disciplinaires qui s'imposent.

Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, tient à assurer l'infirmière son soutien très chaleureux ; elle salue également le sang-froid et le grand professionnalisme, dans ces circonstances, des personnels de Salon-de-Provence et en particulier de l'ERIS de Marseille.